Procès-verbal

Conseil d'Administration du 03 décembre 2009 – 17H00

Approuvé au Conseil d'administration du

28 janvier 2010



Le Conseil d'Administration de l'Université a été réuni en séance plénière le 03 décembre 2009 à 17h00 à la salle du Conseil à la Présidence de l'Université, 40 rue de Rennes, sous la présidence de Monsieur MARTINA.

Membres du Conseil d'Administration	· n			
		Présent		
	President de l'Oniversite	present		
Collège enseignants A	LIED Droit Faanamia at Castian	Absorts		
Mme BAULANT Camille	UFR Droit, Economie et Gestion	Absente		
M. DENECHERE Yves	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	Procuration à M. Clédy		
M. FRERE Pierre	UFR Sciences	Présent		
M MOGUEDET Gérard	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines Vice-Président du Conseil d'Administration	Présent		
M. NICOLAS Pascal	UFR Sciences Absent			
M. SAINT-ANDRÉ Jean-Paul	UFR Médecine	Présent		
M. SAULNIER Patrick	UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé			
Collège enseignants B	ac la Sante			
M. BOUJON Christophe	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	Présent		
M.CLEDY Jean-Luc	IUT	Présent		
M. CHRISTOFOL Hervé	ISTIA	Absent		
IMATIE	UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé			
Mmo DEV Anno	UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services	et Absente		
M. TAILLEFAIT Antony.	Absent			
Collège BIATOSS	UFR Droit, Economie et Gestion	Muserit		
	DSI	Présent		
M HAMARD Patrick		Présent		
M. Franck COADOU	ISTIA	Présent		
Collège étudiants	13114	p resent		
M. DRONNE		Absent		
M OLIVIER Pierre-YVES		Absent		
M.MARTINET Sylvain suppléant de M. BENOITON François		Présent		
M. LELIAS Marie-Loup		- / .		
Titulaire		Présente		
M. DENGOUE Steve				
Titulaire		Absent		
Collège personnalités extérieure	es			
Mme POUPLIN Geneviève	Conseil Régional des Pays de la Loire	Absente		
M. GAUDIN Christian	Conseil Général de Maine et Loire	Procuration à M. Martina		
M. BELOT Luc suppléant de M.	Communauté d'Agglomération Angers Loire			
	Métropole	Moguedet		
Mme VERNEUIL Muriel	MEDEF Anjou	Absente		
M. FOURCADE Alain	CFC-CGC	Absent		
M. HAMON Bernard	Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire	Absent		
M. DELEDEUILLE Michel	centre APEC d'Angers Procuration à M. Boujon			
Mme THOUIN Danielle	CFDT	Absente		
	13 membres présents, 4 procurations, 13			
iotal membres statutures i 50	120 membres presents, 4 procurations, 15	ciiibi co abociito		

♦ <u>Membres statutaires à titre consultatif</u>

M. Henri PAPAVOINE - Secrétaire Général

+ Membres présents invités par le Président

M. Daniel SCHAUB - Directeur de la Faculté des Sciences M. Christian ROBLEDO - Directeur de l'ISTIA

◆ <u>Secrétariat de séance</u>

Mme Magali ANTHOINE - Secrétariat Général

♦ Ordre du jour

1. Campagne d'emplois 2010 – Enseignants et personnels BIATOSS4

M. MARTINA ouvre la séance à 17H00. Il présente aux administrateurs M. COADOU, nouveau membre du conseil d'administration en tant que représentant du personnel Biatoss.

1. Campagne d'emplois 2010 - Enseignants et personnels BIATOSS

M. MARTINA présente les conditions qui ont permis cet ordre du jour et ce conseil d'administration exceptionnel.

Il rappelle qu'avec le passage aux RCE, le ministère avait évoqué la possibilité, pour les universités sous encadrées, d'activer des postes qui entrent dans leur plafond d'emplois mais qui n'étaient pas encore explicitement affectés à ce dernier.

L'Université d'Angers, en tant qu'université sous-encadrée, bénéficie, dans son plafond d'emplois Etat, de 47 emplois non activés (qui n'ont pas de numéro d'affectation). Ces 47 postes font l'objet d'une compensation financière à concurrence pour chaque emploi de 27 500 euros. Il est possible de « racheter » ces postes. En les activant, l'université crée des postes alors que le ministère ne le considère pas comme des créations.

Le coût net pour l'Université en 2010 est la différence entre la compensation financière et le cout réel du poste.

Il subsiste une inconnue importante qui incite à la prudence. Le ministère n'a pas indiqué si ces postes allaient être intégrés dans notre masse salariale Etat après 2010. En effet, dans la lettre-circulaire du ministère, il est précisé que l'université assume la charge des postes activés. La formulation est ambigüe : pour 2010, l'université financera bien le coût net de l'opération mais doit-elle assumer le coût réel de ces postes les années suivantes ; tel en sera le cas s'ils ne sont pas intégrés dans notre masse salariale Etat. La question a été posée au ministère qui n'a pas encore apporté de réponse.

L'activation de ces postes est réservée aux universités :

- sous encadrées au regard des anciennes normes San Rémo,
- qui passent aux RCE.
- M. MARTINA souhaiterait insister sur le caractère tardif de la communication de cette possibilité. Il n'est pas raisonnable de traiter ce type de question dans l'urgence ; d'autant qu'on ne connait ni le coût de l'opération à long terme ni la DGF à venir. Une telle stratégie doit être pensée dans le pluriannuel. Néanmoins, il est important d'afficher notre souhait d'activer ces postes.
- M. MARTINA rappelle que le ministère avait annoncé que l'Université d'Angers bénéficierait de 5 postes par le biais des redistributions entre établissements. La politique de redistribution ayant été abandonnée, il est proposé d'activer les postes concernés par le projet passé.
- M. MARTINA présente les possibilités d'activation de postes. Le cadre de création de poste pour les personnels biatoss reste annuel. La procédure est plus rigide que pour les enseignants chercheurs puisque, pour ces derniers, un recrutement au fil de l'eau est possible. Pour l'Université d'Angers, le calendrier de réflexion sur les emplois est assez large puisqu'il s'inscrit dans le cadre de la Gpeec.
- M. MARTINA présente les postes proposés à l'activation.

Emplois Enseignants et les enseignants chercheurs :

CORPS	CNU ou Discipline	Insertion Recherche	Section	Composante
MCF		UMR N°6590	19ème	Ingénierie du Tourisme du Bâtiment et des Services
PRAG	Informatique		Informatique C2i	DROIT
PRAG	Anglais		Anglais	ISTIA

Emplois BIATOSS:

N° de poste	Corps	Filières	BAP	AFFECTATION
TICE audiovisuel et multimédia	IGE	ITRF	F	STIC
Ingénieur Communication	IGE	ITRF	F	Services centraux - Cabinet

- M. HAMARD demande si un calendrier est fixé pour l'activation des autres postes. M. MARTINA lui répond que non.
- M. SCHAUB constate que les postes proposés en début d'après-midi par la Faculté des Sciences ne figurent pas dans cette proposition. Il espère que ses demandes sont enregistrées pour un futur proche. M. MARTINA lui confirme que ses demandes seront examinées plus tard, dans le cadre temporel de la Gpeec.
- M. FRERE comprend l'urgence de cette procédure. Il estime qu'il est effectivement judicieux de proposer 5 postes mais il considère que certains choix d'activation ne le sont pas. Il regrette que le pôle matériaux ne soit pas représenté dans cette démarche alors qu'il s'agit d'un pôle d'excellence. Il ne pensait pas qu'en approuvant la transformation de l'IMIS ESTHUA en UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services, le renforcement de la recherche de cette dernière allait devenir une priorité en termes de demandes de création de postes. Déjà lors de la campagne d'emplois 2009 approuvée au CA du 07 janvier 2009, l'IMIS ESTHUA avait bénéficié d'un poste et M. MARTINA avait affirmé que le pôle matériaux était une priorité. Il regrette que sur les 5 postes demandés, un seul soit proposé pour la recherche et qu'il ne soit pas attribué à un pôle d'excellence. M. FRERE estime que cette stratégie ne se situe pas dans une logique pluriannuelle.
- M. MARTINA lui explique qu'aucune demande de création n'est remontée du pôle matériaux au moment de la Gpeec. De plus, les besoins du pôle matériaux sont urgents et légitimes mais avec des degrés qui existent dans d'autres domaines. Ces demandes, remontées en début d'après midi, seront étudiées pour la campagne d'emplois 2011 dans le cadre de la Gpeec.
- M. MARTINA estime qu'il est impératif que, du coté quantitatif, l'encadrement à l'UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services progresse. Cela devrait se faire aussi par un effort de mutualisation et de synergie entre l'UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services et la Faculté de Droit, d'économie et de gestion. Les postes proposés à l'UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services l'année passée et cette année répondent à cette exigence.

De plus, les postes proposés à l'activation font partie de la campagne d'emplois 2010. Beaucoup de postes ont été proposés pour renforcer la recherche dans le cadre des demandes de repyramidage. Enfin, dans le cadre des appels à projets, 25 postes pérennes d'appui à la recherche ont été créés.

- M. MARTINA insiste sur le fait que les perspectives de création de postes doivent être discutées dans le cadre de la Gpeec. La quasi-totalité des composantes l'a fait. Il rappelle qu'auparavant, les créations étaient discutées en bureau lors d'une seule réunion. Désormais des réunions Gpeec sont organisées par composante. La politique d'emplois de l'université n'est plus discutée composante par composante à hauteur de son conseil de gestion mais elle est étudiée dans son ensemble dans une vision pluriannuelle.
- M. SCHAUB estime que la réunion Gpeec à laquelle il a participé pour la Faculté de Sciences portait sur les questions du passage TP=TD et sur les postes vacants ; les possibilités de créations n'ont pas été évoquées.
- M. SAINT ANDRE précise qu'en ce qui le concerne, l'ensemble des questions relatives à la gestion des emplois a été abordée en réunion Gpeec. Il regrette l'absence de relevé de conclusions ou de procèsverbal qui pourrait être communiqué à l'ensemble des composantes.
- M. MARTINA confirme qu'un relevé de conclusions à l'issu des réunions sera rédigé. Il ajoute que le contrat d'objectifs et de moyens pourra aussi prendre en compte les perspectives de dynamique et de politique des composantes.

- M. HAMARD s'interroge sur la pertinence de créer uniquement des postes de Biatoss de catégorie A. Il demande également si ces postes seront ouverts au mouvement interne.
- M. PAPAVOINE lui répond que, si le conseil d'administration se prononce favorablement à ces activations de poste, les services de l'université informeront les directeurs de services concernés et un avis sur cette question leur sera demandé. Ces propositions seront alors étudiées en CPE ITRF.
- M. MARTINA confirme que l'université a des besoins en personnel et que toutes les catégories de personnels Biatoss sont concernées. Cela étant dit, le déficit en cadre A est considérable.

Les demandes de création de postes d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de Biatoss pour la campagne d'emplois 2010 sont approuvées à la majorité avec 11 voix pour, un contre et 5 abstentions.

Le Secrétaire Général

Henri-Marc PAPAVOINE

de l'Université d'ANGERS,

L'ordre du jour étant épuisé, M. MARTINA lève la séance à 18H30.

Le Président de l'Université d'ANGERS

Daniel MARTINA

Présidence de l'Université d'Angers